



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL COLLÉGIAL DU ROMO PHOTO CLUB DU MARDI 7 JANVIER 2025

Président de séance : Marcel Covello

Membres du Conseil Collégial présents :

Jean Claude Lailliau, Jérôme Bouet, Thierry Letuillier, Stéphanie Burgun, Michel Gaudron, Patrick Chancelier, Philippe Chansac, Franck Lachaume, Jean Luc Boileau.

Adhérent invité :

Pas d'invité lors de cette réunion

Absents ou excusés :

Néant

Pour rappel, il n'y a pas eu de réunion du Conseil Collégial en décembre 2024.

Ordre du jour de la réunion :

1. Présentation du bilan comptable et du nombre d'adhérents.
2. Information sur le contenu de la formation sur les impressions.
3. Retro planning des préparations pour les expositions à venir.
4. Actualité des différentes commissions.
5. Les demandes d'achat de matériel.
6. Validation d'une subdélégation de pouvoirs du mandataire administratif au secrétaire du club.
7. Questions diverses.

1. Présentation du bilan comptable pour novembre et décembre 2024 présenté par Michel Gaudron (Trésorier).

Au 31 novembre 2024, 40 sont à jour de leur cotisation.

Pour le mois de novembre 2024, les mouvements du compte courant sont les suivants :

Les recettes : 527 €

Les dépenses : 428.65 €

Solde du compte courant le 30 novembre 2024: 1238.46 €

Le livret association présente un solde positif de : 5185.52 €

Le compte titres présente un solde positif de : 20 €

L'actif du Romo Photo Club est de 6443.98 €

Au 31 décembre 2024, 41 adhérents sont à jour de leur cotisation.

Pour le mois de décembre 2024, les mouvements du compte courant sont les suivants :

Les recettes : 190.56 €

Les dépenses : 426.32 €

Solde du compte courant le 31 décembre 2024: 1002.70 €

Le livret association présente un solde positif de : 5320.46 €

Le compte titres présente un solde positif de : 20 €

L'actif du Romo Photo Club est de 6343.16 €

Michel indique que trois caisses sont mises en place pour récupérer les sommes dues lors des demandes d'impressions, de passes partout et de cadres.

Les règlements devront se faire de préférence par chèque ou en espèces pour les petites sommes.

Patrick Chancelier, trésorier adjoint est en charge de relever ses caisses tous les quinze jours pour remettre le contenu à Michel.

2. Information sur le contenu de la formation sur les impressions.

La formation sur l'utilisation et le paramétrage des imprimantes est programmée le samedi 11 janvier 2025. Le programme pour cette formation a été élaboré par l'animateur, mais les membres de la commission impression vont profiter de cette intervention pour aborder des sujets spécifiques qui posent des problèmes lors des impressions.

Les huit membres de cette commission ainsi que Patrick Chancelier et Jean Luc Boileau participeront à cette formation.

Cette formation sera animée par monsieur Philippe Philbee.

3. Retro planning des préparations pour les expositions à venir.

Jean Luc Boileau présente le retro planning pour la préparation des expositions programmées en 2025, et plus particulièrement sur celles du 1^{er} semestre 2025.

- Le printemps de la photographie – 24 photos format A2

Les photos à exposer chez nos principaux sponsors :

- La MAJO Série de 7 photos, format A3/A3+ ou potentiellement A2. Expo renouvelée tous les trimestres.
- Ciné Sologne, 4 séries de 4 photos format A3/A3+ ou 4 séries de 8 photos format A4
- Anticipation sur le calendrier 2026 qui nécessite 13 photos.

Afin de ne pas être pris par le temps, le choix des photos, les impressions et les encadrements seront réalisés en concertation entre les trois commissions en respectant un planning qui a été présenté lors de cette réunion.

Il va être demandé par mail aux adhérents de fournir des photos avant le 31 janvier 2025, mail dans lequel tous les détails seront indiqués (nombre, format, taille des photos minimum...) pour que la commission photo retienne les clichés qui seront exposés.

La commission se réserve le droit de choisir des photos dans les galeries et photos présentées lors des séances de projection en possession du club pour les adhérents qui n'enverront pas de photos.

4. Actualité des différentes commissions.

- La commission impression :

L'inventaire des cartouches et du papier est réalisé. Un fichier Excel est créé par Sylvianne Roger Yve pour que les stocks soient gérés en temps réel.

Un groupe WhatsApp a été créé par les membres de cette commission afin de pouvoir échanger plus facilement entre eux.

L'étude pour le choix d'un ou plusieurs fournisseurs est toujours en cours.

Le choix d'achat des différents papiers sera étudié le samedi 11 janvier avec tous les membres de la commission. En fonction des choix et de la qualité des papiers retenus, la grille tarifaire des impressions sera certainement revue.

Il sera possible aux adhérents de fournir leurs papiers spéciaux, dans le cas où il ne serait pas proposé par le club.

Le stock existant, principalement du format A4 devra être utilisé.

➤ La commission formation :

Il va être proposé à compter de fin janvier 2025, différents ateliers aux adhérents. Un mail va être envoyé aux adhérents pour les inscriptions.

Cette décision a été prise sans que cette commission se soit réunie, en raison de délai assez court pour la mise en place des premiers ateliers. Cependant cette commission va se réunir pour programmer d'autres ateliers le 24 janvier 2025 à 18h30.

Trois ateliers sont d'ores et déjà programmés.

Atelier Flash Cobra le 24 janvier 2025 de 14h00 à 17h00, animé par Thierry Letuillier

Atelier sur la conception d'un album photo le 7 février 2025 de 18h00 à 19h30, animé par Philippe Chansac.

Atelier sur La Prise de vue / Choix techniques le 21 février 2025 de 14h00 à 18h00, animé par Thierry Letuillier.

➤ La commission photo.

Rappel sur le choix des photos pour les différentes expositions de 2025. Un mail détaillé sur les attentes va être envoyé à l'ensemble des adhérents. Voir chapitre retro planning.

➤ La commission internet :

Une formation ayant pour objet « comment agrémenter les galeries » a été faite par Natacha Bro à Evelyne Tremault et Franck Lachaume afin de pouvoir gérer celles-ci.

Un mail a été envoyé aux 14 adhérents qui n'ont pas de photos dans les galeries, afin de nous en faire parvenir.

C'est Evelyne Tremault qui a la charge de gérer les galeries des adhérents.

Concernant la création de la page Facebook, l'étude est toujours en cours.

➤ La commission sortie :

Une réunion va être programmée afin d'établir un planning pour 2025. Une étude est en cours par Solange Rose pour des stages photos payants d'une demi-journée.

Un mail va être adressé aux adhérents pour connaître les motivations concernant cette proposition.

➤ Commission logistique :

Voir les sujets évoqués dans le chapitre 3 concernant le retro planning.

5. Les demandes d'achat de matériel.

- Il est demandé d'investir dans une machine à café et une bouilloire pour le thé accompagné de dosettes de café et sachets de thé. Coût environ 100 euros.

Cette demande approuvée à l'unanimité. Jean Claude Lailliau se charge de cet achat.

- Il est demandé d'investir dans un pied photo pour le studio, coût environ 100 euros.

Cette demande approuvée à l'unanimité. Jérôme Bouet se charge de cet achat.

- Il est demandé d'investir dans des déclencheurs radios de flash pour le studio portrait, car ceux qui se trouvent au club dysfonctionnent. Coût environ 50 euros.

Cette demande approuvée à l'unanimité. Thierry Letuillier se charge de cet achat.

6. Validation d'une subdélégation de pouvoirs du mandataire administratif au secrétaire du club.

Jean Claude Lailliau, mandataire désigné du club propose de donner une délégation de pouvoir au secrétaire du club, Franck Lachaume afin d'effectuer les formalités administratives légales et obligatoires auprès des administrations et ouvrir un compte en banque.

Cette formalité a pour objet de pouvoir continuer à gérer l'association en cas d'absence prolongée du mandataire en titre.

Cette subdélégation de pouvoirs est validée et signée par l'ensemble des membres du Conseil Collégial, avec prise d'effet le 7 janvier 2025.

7. Questions diverses.

8.

Franck Lachaume demande s'il est possible de faire suivre par mail à tous les adhérents, les propositions de vente de matériel photo provenant des adhérents du club, accompagné d'un affichage au sein du club.

Un complément pourra être fait dans la gazette du club lors des parutions.

Cette demande est validée à l'unanimité.

La réunion se termine à 21h00.

La prochaine réunion se tiendra :

Le mardi 4 février 2025 sous la présidence de Jérôme Bouet

L'invitée à cette réunion reste à définir.